

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2016

Présents : Mme Madeleine DURAFFOURG , Maire , Mr Pascal COURTOIS, Mme Suzie DECOSTER , Mr Jean-Marie DROMARD, Mr Cyril GRENARD, Mmes Laétitia MICHALET-BUSSOD , Mrs Frédéric PANSARD , Claude CAVALLINI Adjoint **Absents :** Alexandre DESBORDES, Alexandre MICHALET, Morgane NIVOT Excusés
Secrétaire de séance : Mme Laétitia MICHALET-BUSSOD

1. PROJET EOLIEN : Sur le territoire de Belleydoux 4 éoliennes au maximum seront installées sur un site assez intéressant (des études sont en cours). La commune pourrait toucher environ 4000€ par Mégawatt

2. AFFOUAGE BOIS : L'exploitation des stères de bois d'affouage 2016 a dégagé un surplus d'une vingtaine de stères environ. La commune propose aux habitants de Belleydoux d'acheter ces stères au prix de 50€/stère livré enbille de 1m. Les inscriptions doivent se faire en mairie du 01 au 15 octobre 2016. Accord du conseil à l'unanimité

En ce qui concerne le prochain affouage de coupes inscription 2016 :

- La coupe sera délivrée pour 2 à 3 ans (le garde forestier expliquera le procédé par écrit)
- Il ne faudra pas couper les bois marqués
- Il faudra laisser le bois une fois coupé sur place, le garde forestier vérifiera la qualité des travaux et cubera ces bois avant enlèvement
- Une notice explicative accompagnera les documents d'affouage

Le Conseil adopte ses mesures à l'unanimité

3. RENOVATION DES CONDUITES D'EAU : pour 345 000€ de travaux, le taux de subvention est de 70% (50% par l'Agence de l'Eau et 20% par le Département). La commune emprunte 100 000€. Cet emprunt sera rétrocédé à laCCHB en 2018.

D'autre part, 3 bornes de puisage seront aussi installées (Gobet, La Gouille et Au Village)

A l'unanimité du Conseil une délibération est prise pour fixer les tarifs de l'eau pris occasionnellement soit :

- 1.50€ le m3 avec la citerne (tonne à eau)
- 1.20€ le m3 sans la citerne.

4. TARIFS REDEVANCES DE SKI DE FONDS SAISON 2016-2017 : A l'unanimité le Conseil accepte les tarifs de vente de carte de ski de fonds pour la saison 2016-2017 et autorise Mme Le Maire à signer la convention avec Ain Espace Nordique

5. AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS AU CŒUR DU VILLAGE : Afin de développer une réflexion sur ce thème, la commune sollicite le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain) pour une mission d'accompagnement . A l'unanimité le conseil autorise Mme le Maire à signer la convention correspondante.

6. DIVERS :

- Réunion pompiers : le conseil propose un double engagement avec les pompiers. Les pompiers de Belleydoux pourraient intervenir sur Echallon et inversement. Le Conseil donne son accord à l'unanimité
- Intrusion dans le Chalet de Fromagerie : une plainte a été déposée en gendarmerie
- La cabane du terrain de jeux a été démontée
- Les pneus jetés au bord de la Semine ont été remontés
- Fibre optique : le projet se précise

Fait à Belleydoux le 30 septembre 2016

Le Maire,